Février 2024

L'INFORMEL

BULLETIN MUNICIPAL

Métabetchouan Lac-à-la-Croix

Consulter les informations concernant le budget 2024 dans cette édition de l'Informel Pages 10-11

Festi-coeur

Le 10 février 2024 à 18 h

- Soirée clair de lune à l'Arboretum de la presqu'île Croft
- Sentiers accessibles
- Chocolat chaud, café et popcorn
- Rédaction de mémos romantiques
- Dévoilement du gagnant du concours
- Ambiance et musique

Changement d'horaire

Veuillez prendre note des heures d'ouverture des bureaux administratifs de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix :

- **du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h**
- **le vendredi de 9 h 30 à 12 h**

Cette mesure prendra effet à partir du 1er avril 2024

HUDON, NÉRON, BRASSARD
Notaires & conseillers juridiques

JACQUES NÉRON • RÉGIS BRASSARD

Cessionnaire des greffes:
MARTIN DORÉ • MICHEL DORÉ • J.A. PLOURDE • RÉGENT HUDON

Jurisconseil
La force d'une stratégie commune

15, St-Antoine
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Qc. G8G 1H2
Tél. : 418 349-3465 | Téléc. : 418 349-3701
www.jurisconseil.com

L'Informel est publié par la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et distribué gratuitement dans tous les foyers situés sur le territoire municipal.

Sandy Larouche — CONCEPTRICE ET COLLABORATRICE LOISIRS

Imprimerie Métabetchouan
CONCEPTION INFOGRAPHIQUE ET IMPRESSION
RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ

Envoyer vos articles à:
larouche.sandy@ville.metabetchouan.qc.ca

SERVICES

Mairie
418-349-2060

Sûreté du Québec (Alma)
418-662-6606

Service des loisirs (divers)
418-349-8495

Ambulance et Incendie
9-1-1

Bibliothèque Métabetchouan
418-349-2060 (poste 4430)
Lundi de 13h30 à 15h30
Mardi de 13h à 15h
Mercredi de 13h à 15h et 18h à 20h

Bibliothèque Lac-à-la-Croix
418-349-2060 (poste 4435)
Lundi de 13h à 14h30
Mardi de 18h30 à 20h

DATE DE TOMBÉE
18 FÉVRIER 2024

L'Informel est imprimé sur un papier 50% recyclé sources mixtes Rolland Hitech50, certifié Éco-Logo.

MOT du MAIRE

Déjà la fin de 2022! Pour la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, L'année 2023 est maintenant terminée, rappelons-nous qu'elle avait débuté avec la fin de grands vents, des pannes électriques et beaucoup d'autres dommages.

Du côté de la Ville, la forêt du 3e Chemin où sont situés les sentiers de vélo de montagne et de ski de fond a subi plusieurs dommages. De concert avec la Municipalité de Saint-Gédéon, nous avons donné un contrat à la Société Sylvicole de Chambord pour le nettoyage des sentiers, et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est nous présentera un projet de réaménagement de cette forêt.

Ensuite, nous avons eu la mise en fonction et l'ouverture officielle de la piscine Eau bassin public qui, à ce jour, atteint les objectifs. Nous avons aussi remplacé trois ponceaux dans le 2e Rang en août. Des travaux de 2 200 000 $ qui sont subventionnés à 85 % par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ). À ce sujet, je tiens à remercier toute la population de sa collaboration durant la réalisation de ces travaux.

Beaucoup de projets sur la table pour l'année 2024. Prenez le temps de regarder le plan triennal qui est dans cet Informel. Des projets importants comme l'excavation de la rue Saint-André, du bureau de poste au pont vert, vont se faire pour le remplacement des conduites d'eau et d'égout pour le trop-plein des bassins d'épuration et des bassins de rétention.

Vous verrez également à l'automne le début des travaux de l'aménagement de l'intersection de la route 169, du 2e Rang Ouest et de l'avenue Villeneuve par le ministère des Transports. Par la suite, il y aura ceux de la courbe Émile Doré en 2025-2026.

Bonne nouvelle ! Le dernier Décret de population des municipalités du Québec a été publié et la ville compte sur 229 habitants de plus. Nous avons maintenant une population de 4 184 habitants. Les orientations de notre planification stratégique et la mise en œuvre des actions portent fruit !

En terminant, je vous invite à consulter notre page Facebook et l'Informel pour connaître nos diverses activités.

Bonne année 2024, de la santé et du bonheur!

Le maire, *André Fortin*

Comptes de TAXES 2024

Les comptes de taxes municipales seront postés vers le **9 février 2024.** Il est important de payer avant ou à la date d'échéance pour éviter les frais d'intérêt. Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes d'ici le 28 février, veuillez communiquer avec la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix au 418 349-2060.

- Le premier versement sera payable le 12 mars 2024
- Le deuxième versement sera payable le 12 juin 2024
- Le troisième versement sera payable le 12 septembre 2024

Veuillez prendre note qu'il n'est plus possible de payer vos taxes municipales avec une carte de crédit.

- Pour le paiement de vos taxes, votre licence de chien ou tout autre paiement, nous vous invitons à l'effectuer auprès de votre institution financière, par la poste ou en déposant vos effets dans la boite bleue sécurisée située à l'extérieur de la mairie.

Résumé de la séance ordinaire du 6 novembre 2023

La Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix :

- Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de mettre en place un feu piéton au passage de l'intersection des rues Saint-Paul et Saint-Jean, et d'étendre la zone scolaire de 30 km/h jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Louis.

- Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable d'analyser la possibilité d'aménager une voie de virage à gauche (VVG2S) dans le secteur du Banc de sable.

- Demande à la MRC Domaine-Du-Roy, mandataire de la Véloroute des Bleuets, de préparer et déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif — Véloce III afin de remplacer le dispositif de sécurité de la traverse de la voie ferrée située à la hauteur du 7e Chemin.

- Appuie la demande pour la construction d'un gymnase afin que les Services éducatifs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé puissent bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air, et s'engage à conclure une entente concernant l'utilisation du gymnase afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

- Donne une motion de félicitations en faveur de la Ferme Roberto Dufour pour avoir remporté la 3e place lors de l'exposition agricole World Dairy à Madison.

- Donne une motion de félicitations en faveur de l'entreprise les Équipements industriels Edmond-Louis Tremblay et Fils inc. pour sa nomination dans la catégorie « Essor » lors du gala de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est qui s'est tenu le 2 novembre dernier. Ce prix récompense une stratégie innovatrice qui a permis d'accroître la productivité de l'entreprise.

Octroi de contrats aux entreprises suivantes :

- À la Coop des travailleurs en serres Belle-de-jour pour l'achat de fleurs pour la saison estivale 2024, le tout pour la somme de 28181,04 $ plus les taxes.

- À DCcom Automation inc. le contrat d'acquisition et d'installation d'un compteur électromagnétique pour la station d'épuration du secteur Métabetchouan, pour la somme de 6 750 $ plus les taxes applicables.

- À DCcom Automation inc. pour la conception, la construction et la mise en marche d'un système de dosage de sulfate ferrique pour la déphosphatation des eaux usées des bassins du secteur Lac-à-la-Croix pour la somme de 21 214 $ plus les taxes applicables,

- À Mégaburo inc. le contrat d'acquisition de mobilier et d'équipement de bureau pour la somme de 9 890 $, plus les taxes applicables.

- Aux fournisseurs suivants pour le projet de rénovation de créer un espace de travail partagé et un service d'incubateur au centre communautaire. Ces sommes seront appropriées à la subvention reçue dans le cadre du Volet 4 du Fonds Régions et Ruralité, à la subvention du Fonds Desjardins et au surplus accumulé de la Ville :

Fournisseurs	Contrats	Montant excluant les taxes
Ébénisterie des Érables	Comptoirs et tabourets	7 921 $
Flordeco Bernier	Recouvrement plancher	9 497,94 $
C2P inc.	Murs de verre	23 255,99 $
Harvey construction	Travaux généraux	15 332 $

- D'accorder les contrats suivants pour l'acquisition et l'installation d'une génératrice à être installée au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé dans le cadre de la *Loi sur la sécurité civile.*

Fournisseurs	Contrats	Prix excluant les taxes
Les entreprises MB Saint-Félicien inc.	Acquisition d'une génératrice 300 KW et accessoires	111 975 $
SPO électrique	Frais d'installation et de branchement	23 650 $

- À Mallette, SENCRL le contrat de vérification financière pour les années 2023, 2024 et 2025 pour les sommes suivantes :
  - 2023 : 20 450 $
  - 2024 : 21 275 $
  - 2025 : 22 125 $

Autorisation de signer les documents suivants :

- Un contrat de concession pour la restauration de l'aréna municipal à intervenir avec la compagnie 9257-3856 Québec inc., et ce, pour les deux prochaines saisons se terminant en avril 2025.

- Les directives de changement nos 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 dans le cadre de la modification des travaux de réfection de trois ponceaux au 2e Rang Ouest, le tout pour la somme additionnelle à payer de 24 338,29 $.

- Une entente intermunicipale à intervenir avec les Municipalités de Saint-Gédéon, d'Hébertville et d'Hébertville-Station afin de développer et d'exploiter un parc industriel en commun sur une partie du territoire des Municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station.

- Une entente intermunicipale à intervenir avec la Ville d'Alma et les Municipalités de Saint-Gédéon, Hébertville et Hébertvile-Station afin de confirmer le retrait définitif de la Ville d'Alma de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur sud.

Résumé de la séance extraordinaire du 20 novembre 2023

- La Ville autorise la présentation du projet de construction d'un pavillon sanitaire au site du centre récréotouristique le Rigolet au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) Volet 1 — Infrastructures sportives et récréatives au montant de 249 519 $.

La Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet au montant de 133 265,43 $ et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre.

Résumé de la séance ordinaire du 4 décembre 2023

La Ville de Métabetchouan –Lac-à-la-Croix :

- Adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024, qui se tiendront généralement le premier lundi de chaque mois et qui débuteront à 18 h 30, à la mairie ;

22 janvier 2024	8 juillet 2024
5 février 2024	19 août 2024
4 mars 2024	9 septembre 2024
8 avril 2024	7 octobre 2024
6 mai 2024	4 novembre 2024
3 juin 2024	2 décembre 2024

- Renouvelle l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour la somme de 5 021,69 $, plus les taxes applicables.

- Procède à l'engagement de Mme Anne-Marie St-Laurent-Galvin au poste de journalière horticultrice, esthétique et qualité du paysage, dont le poste est régulier saisonnier.

- Procède à l'engagement de Mme Marilyn Bergeron pour occuper le poste de commis service aux citoyens et requêtes, dont le poste est régulier à temps plein.

- Adopte le projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) déposé par le Centre de services scolaire pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

- Accepte la demande de dérogation mineure nº 190-2023 déposée par messieurs Martin et Michel Gaudreault afin de permettre le lotissement d'un emplacement de villégiature sur leur propriété située au 38e Chemin, plus spécifiquement sur une partie du lot 6 462 329 à une profondeur de 53,17 mètres, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 75 mètres, soit une dérogation de 21,83 mètres.

Avis de motion sont donnés qu'à une prochaine séance, seront soumis, pour adoption les Règlements suivants :

- Nº 317-2023 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2024 de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

- Nº 318-2023 concernant le taux de la taxe foncière générale et les taux fonciers à taux variés pour l'année 2024.

- Nº 319-2023 concernant les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne pour l'année 2024.

- Nº 320-2023 relatif à l'imposition d'une compensation pour le service de distribution de l'eau potable pour l'année 2024.

- Nº 321-2023 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration des eaux usées pour l'année 2024.

- Nº 322-2023 relatif à l'imposition d'une compensation relative à la collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel, agricole, institutionnel, commercial et industriel pour l'année 2024.

- Nº 323-2023 décrétant les tarifs lors de certaines interventions du service incendie.

Motions de félicitations

- En faveur des organisateurs de la compétition amicale de crossfit qui s'est déroulée le 2 décembre dernier au site du Studio X-Training où plus de 28 équipes participaient à l'évènement.

- En faveur des propriétaires de la Quincaillerie Tremblay Laroche inc. pour leur nomination dans la catégorie « Prix Perspective Marchands » lors du 11e Gala Reconnaissance de L'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT) qui s'est tenu le 11 novembre 2023 à Montréal.

- En faveur des propriétaires de l'épicerie IGA Régnier inc. pour la rénovation du bâtiment situé au 13, avenue Villeneuve et le souci

apporté à l'esthétisme. Les membres du conseil soulignent l'effort des propriétaires de l'entreprise à investir dans notre milieu et leur contribution à consolider des emplois.

Autorisation de signer les documents suivants :

- La convention collective des employés du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2684 pour une durée de six (6) ans, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2028.
- L'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique à intervenir avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, dont la présente entente sera en vigueur du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028.
- L'entente relative à la fourniture de services en soutien des technologies de l'information par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, dont la durée de l'entente est du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028.

Octroi de contrats aux entreprises suivantes :

- À la compagnie 9007-3255 Québec inc. (Transport en vrac Marc Bolduc) le contrat d'acquisition de gravier tamisé selon les normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable, soit 2 119 tonnes à 5,20 $ plus 600 $ de frais de manipulation, le tout pour la somme de 11 618,80 $ plus les taxes applicables.
- À Flordéco Bernier le contrat d'acquisition et de pose de revêtement de plancher à être installé au centre communautaire, dont les cages d'escalier, les passages et les salles de bain du 1er et 2e étage, le tout pour la somme de 36 870,97 $ plus les taxes applicables. Cette somme sera appropriée au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ainsi qu'au surplus accumulé de la Ville.
- À Services Techniques SD le contrat de calcul de volumétrie et le rapport de qualité carrières et sablières pour la somme de 7 250 $ plus les taxes applicables

Résumé des séances extraordinaires du 18 décembre 2023

Adoption des Règlements suivants :

- No 317-2023 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2024 de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.
- No 318-2023 concernant le taux de la taxe foncière générale et les taux fonciers à taux variés pour l'année 2024.
- No 319-2023 concernant les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne pour l'année 2024.
- No 320-2023 relatif à l'imposition d'une compensation pour le service de distribution de l'eau potable pour l'année 2024.
- No 321-2023 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration des eaux usées pour l'année 2024.
- No 322-2023 relatif à l'imposition d'une compensation relative à la collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel, agricole, institutionnel, commercial et industriel pour l'année 2024.

La Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix :

- Adopte le plan triennal des immobilisations 2024-2025-2026. Le plan sera diffusé sur le territoire de la ville dans le journal l'Informel et sur le site internet.
- Donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis, pour adoption, le Règlement no 324-2023 visant l'émission et la tarification des permis de séjour pour les roulottes sur un terrain de camping.
- Autorise le versement d'une aide financière aux promoteurs suivants en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales et de la Politique d'intervention en matière de développement économique :

Promoteur	Aide financière accordée
Résidence Métabetchouan (9132-4848 Québec inc.)	Volet 2 : 2 000 $ Publicité / Mise en marché / Promotion / Site internet
	Volet 5 : 2 000 $ Prédémarrage/Préparatifs pour modification/Transfert
Équipement industriel ELT inc.	Volet 2 : 2 000 $ Publicité / Mise en marché / Promotion / Site internet

- Autorise le versement d'une aide financière au promoteur suivant en vertu du Règlement no 281-2021 concernant le Programme d'aide financière à la relocalisation des entreprises,

Promoteur	Aide financière accordée
Équipement industriel ELT inc.	23 200 $

À LA TABLE DU CONSEIL

Autorisation de signer les documents suivants :

- Une convention de partenariat à intervenir avec la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons pour le financement d'un montant de 10 000 $ pour le projet d'Espace partagé et d'incubation dont la durée est du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029.

- L'entente à intervenir avec l'Association du chemin du lac Skein pour l'entretien du chemin en période hivernale, saison 2023-2024.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les lundis 5 février et 4 mars 2024 à 18 h 30

Dans la salle du conseil de la mairie.

Métabetchouan Lac-à-la-Croix

Notez que les citoyens peuvent assister aux séances en présentiel ou l'écouter en direct sur la chaine YouTube de la Ville: Ville Metabetchouan-LALC

MUNI-INFO

PERMIS MUNICIPAUX ÉMIS POUR L'ANNÉE 2023

Le Service d'urbanisme vous présente le résultat des permis de construction, de rénovation et autres autorisations émis au cours de l'année 2023. L'information vous est présentée en parallèle avec les résultats obtenus pour l'année 2022.

Les valeurs totales déclarées au tableau correspondent aux montants déclarés par chaque requérant au moment de l'émission du permis ou certificat demandé. Cette donnée est donc une approximation. La valeur réelle ajoutée à chaque propriété est précisée, à la suite de la visite du Service d'évaluation, après la fin des travaux.

Type de permis	Nombre de permis émis	Valeur totale déclarée	Nombre de permis émis	Valeur totale déclarée	Différence 2023/2022	
	2023		2022		Nbre de permis	Valeur déclarée
Construction de bâtiment principal :						
◆ Résidentiel	5	2 515 000 $	6	1 840 000 $	-1	675 000 $
◆ Villégiature	2	530 000 $	5	458 500 $	-3	71 500 $
◆ Commercial	1	200 000 $	0	0 $	1	200 000 $
◆ Industriel	1	8 625 000 $	1	1 000 000 $	0	7 625 000 $
◆ Agricole/forestier	1	20 000 $	2	56 500 $	-1	(36 500 $)
◆ Institutionnel/récréatif	0	0 $	2	783 827 $	-2	(783 827 $)
Agrandissement bâtiment principal	14	1 648 800 $	15	2 584 530 $	-1	(935 730 $)
Rénovation bâtiment principal	99	8 115 288 $	84	1 593 400 $	15	6 521 888 $
Construction bâtiment accessoire	92	1 107 595 $	37	659 200 $	55	448 395 $
Rénovation transformation bâtiment accessoire	16	145 175 $	17	224 800 $	-1	(79 625 $)
Démolition, déplacement de bâtiment	11	93 000 $	8	44 001 $	3	48 999 $
Installation sanitaire	13	145 500 $	14	180 041 $	-1	(34 541 $)
Piscine	11	54 850 $	19	195 600 $	-8	(140 750 $)
Captage eau souterraine	4	49 500 $	2	23 000 $	2	26 500 $
Intervention rive et littoral	6	505 000 $	6	15 000 $	0	490 000 $
Changement ou ajout d'usage	3	1 200 $	4	301 100 $	-1	(299 900 $)
Construction autre (clôture, enseigne...)	30	223 408 $	27	155 663 $	3	67 745 $
Divers	39	81 200 $	53	583 524 $	-14	(502 324 $)
TOTAUX	**348**	**24060516$**	**302**	**10698686$**	**46**	**13361830$**

Déneigement des cours privées

Savoir déneiger sa cour sans enneiger celle des autres, voilà une consigne à respecter qui évitera à la fois nombre de querelles entre voisins et peut-être un accident de la route ou encore une amende ! Chaque résident est responsable de sa neige. La déposer hors terrain peut entraîner des conséquences importantes. Deux articles de loi prévalent concernant les gens ne respectant pas les règles, soit celui du Code de sécurité routière en plus de notre règlement municipal.

L'article 498 du Code de la sécurité routière stipule que : Nul ne peut jeter, lancer, ni laisser détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jetée, déposée ou lancée de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public . Une amende est prévue en cas d'infraction à cet article. La Sûreté du Québec est responsable de l'application de ce règlement.

Pour ce qui est du Règlement municipal 1001-21, l'article 18 prévoit :

- Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux, lacs et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé ;
- Nul ne peut créer un amoncellement de neige contigu à une voie publique, s'il obstrue la visibilité des automobilistes qui y circulent, y compris les entrepreneurs en déneigement engagés pour cette fin par une autre personne ;
- Le fait de déplacer, souffler, déposer ou de permettre que soit déplacée, soufflée ou déposée de la neige ou de la glace en provenance d'un terrain privé sur un terrain d'autrui, que ce terrain soit vacant ou non vacant, privé ou public, adjacent ou non, par quelque moyen que ce soit, et ce, sans avoir obtenu préalablement son autorisation ;
- Le fait de déplacer, souffler, déposer ou de permettre que soit déplacée, soufflée ou déposée de la neige ou de la glace sur une borne d'incendie. »

La Municipalité, par l'entremise de la Sûreté du Québec, sera chargée de l'application de ce règlement. En somme, la gestion de sa neige est une question de civisme et de sécurité !

Stationnement hiver

Le Règlement municipal 1002-21 prévoit une interdiction de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Une amende est prévue en cas d'infraction à cet article. La Sûreté du Québec est responsable de l'application de ce règlement.

Liste des tarifs de location des principales salles de la Ville — 2024

Notez que le café communautaire est situé au centre communautaire dans le secteur Lac-à-la-Croix. Il a une capacité d'accueil d'environ 35 personnes et il y a un réfrigérateur et une cuisinière disponibles.

Pour les salles des comités, il y en a une dans chaque secteur d'une capacité entre 10 et 15 personnes. Ce sont des salles de réunion avec table ronde et chaises.

La salle du conseil est située à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et a une capacité d'environ 60 personnes. Les tarifs inscrits incluent les taxes applicables.

Si vous désirez avoir d'autre information concernant ces salles ou connaitre les disponibilités, contacter Mme Sandy Larouche au 418-349-2060 poste 4402 ou par courriel à l'adresse suivante : larouche.sandy@ville.metabetchouan.qc.ca

Salles	Activités	Organisations accréditées	Autre
Café communautaire	Assemblée générale — Réunion	Sans frais	69,15 $
	Location privée (journée ou soirée)	62,40 $	117,50 $
	Formation/Conférence	41,85 $	103,00 $
	Activité culturelle	8,60 $/h	14,30 $/h
Salle des comités	Assemblée générale — Réunion	Sans frais	43,30 $
	Formation	34,60 $	48,35 $
	Conférence	34,60 $	90,45 $
	Activité culturelle	11,45 $/h	16,65 $/h
Salle du conseil municipal	Assemblée générale — Réunion	Sans frais	102,90 $
	Formation/Conférence	76,70 $	110,75 $
	Activité culturelle — sportive	11,45 $/h	16,65 $/h

Soirée Reconnaissance

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Le 15 décembre dernier, la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix tenait sa soirée annuelle et a profité de l'occasion pour souligner les années de service d'employés municipaux.

La Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix tient à remercier M. Mario Bouchard pour ses 20 années de service.

PATINOIRE EXTÉRIEURE
Secteur Lac-à-la-Croix

La patinoire est située dans le secteur de Lac-à-la-Croix (site du tennis et de la marina) au 248-B rue Saint-Louis. La patinoire est éclairée en soirée et une cabane chauffée est accessible. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 21 h 30. Pour l'horaire des activités, veuillez consulter le Facebook de la municipalité (Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix). Le port du casque est obligatoire et les consignes sanitaires en vigueur doivent être respectées.

Accessibilité : gratuite

PISTES DE SKI DE FOND ET RAQUETTE
ARBORETUM DE LA PRESQU'ILE CROFT

ACCESSIBLES À TOUS !!

Ouverts tous les jours, sauf dans les heures suivant de fortes accumulations de neige ou par mauvais temps d'hiver.

Accès : Via le 2e Rang Est, entrez sur le 32e Chemin à l'Arboretum ou encore via le pavillon de la patinoire extérieure situé au 248-B rue Saint-Louis

Niveau : familial, facile

Boucle ski de fond : 3,5 km (accès au lac selon température)

Boucle raquette : 1 km

Haltes de départ : Arboretum et patinoire extérieure

Accessibilité : gratuite

Nous demandons et souhaitons la collaboration de tous les utilisateurs afin que les règles suivantes soient respectées :

- Les skieurs doivent respecter les sentiers tracés.
- Seuls les skieurs sont autorisés dans les sentiers balisés.
- Les chiens ne sont pas autorisés dans les sentiers de ski de fond. En raquettes ou à la marche, ils doivent toujours être en laisse et le propriétaire doit ramasser les déjections animales.
- Les véhicules hors routes (VTT — motoneige) sont interdits dans les sentiers.

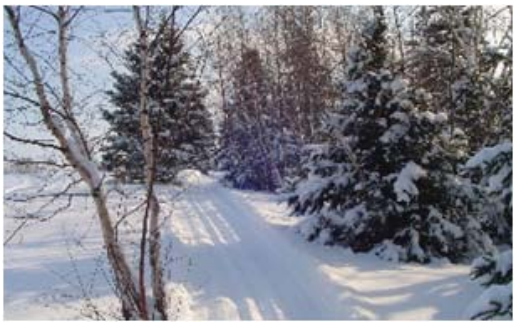

SENTIERS DE SKI DE FOND ET RAQUETTE
BELLE-RIVIÈRE (BANC DE SABLE)

ACCESSIBLES À TOUS !!

Des sentiers de ski de fond et de raquette entretenus sont offerts sur le site du Banc de sable et sur les berges de la Belle-Rivière. Toujours dans le respect des consignes gouvernementales en vigueur. Pour en savoir plus sur les conditions des sentiers, regardez la page Facebook ; Ski de fond Belle-Rivière.

Stationnement sur le site du Village récréotouristique Oasis.

Lieu : Accès par le village récréotouristique au 921, route 170

Niveau : débutant, intermédiaire et avancé

Sentier ski de fond : environ 15 km

Accessibilité : gratuite

EMPLOIS ESTIVAUX
PÉRIODE DE RECRUTEMENT

La Ville débutera sa période de recrutement pour les emplois estivaux dès la mi-février. Vous pourrez consulter les emplois disponibles et remplir le formulaire de recrutement via le site internet de la Ville. Les périodes pour postuler varient selon les postes.

Programmation HIVER 2024

Cours de natation - 1 fois/semaine pendant 10 semaines

BASSIN PUBLIC

MÉTABETCHOUAN LAC-À-LA-CROIX

Session du
5 février au 14 avril
-10 semaines-

(Congé à Pâques. Reprise le 19, 20 et 21 avril)

Québec Desjardins Club des aînés de Métabetchouan inc

Bains libres

ACTIVITÉS	DURÉE	HORAIRE	TARIFS 10 SEMAINES
BAIN FAMILIAL	1 H	MARDI: 18H15 SAMEDI, DIMANCHE: 13H30	ENFANT : 4$ ADULTE : 5$ 3 ANS ET MOINS: GRATUIT
BAIN SANTÉ	1 H	MARDI, JEUDI: 9H JEUDI : 18H15	ADULTE : 5$ CARTE D'ACTIVITÉS: RÉSIDENT - 60$ N-RÉSIDENT - 75$

Entrainements de groupe et individuels

ACTIVITÉS	DURÉE	HORAIRE	TARIFS 10 SEMAINES
PAYABLE À LA FOIS			
AQUA-FORME	1 H	LUNDI, MERCREDI: 18H15	ADULTE : 7$ CARTE D'ACTIVITÉS: RÉSIDENT - 85$ N-RÉSIDENT - 105$
FORME PHYSIQUE	1 H	MARDI, JEUDI: 19H30	
ENTRAINEMENT EN COULOIR	1 H	LUNDI, MERCREDI: 19H30 SAMEDI: 7H30 DIMANCHE: 14H45	ADULTE : 5.00$ CARTE D'ACTIVITÉS: RÉSIDENT - 60.00$ N-RÉSIDENT - 75.00$
SUR INSCRIPTION			
AQUA-FORME	1 H	MARDI, JEUDI: 10H15	RÉSIDENT : 52$ 1/ SEM 104$ 2/SEM NON-RÉSIDENT: 65$ 1/SEM 130$ 2/SEM
FORME PHYSIQUE	1 H	LUNDI: 15H30	RÉSIDENT : 52$ 1/ SEM NON-RÉSIDENT: 65$ 1/SEM

Cours de natation

NIVEAU	DURÉE	HORAIRE	TARIFS 10 SEMAINES
PARENT-ENFANT 1	30 MIN	SAMEDI: 8H45	RÉSIDENT: 48$ NON-RÉSIDENT: 60$
PARENT-ENFANT 2-3	30 MIN	SAMEDI: 11H00	
PRÉSCOLAIRE 1-2	30 MIN	SAMEDI: 9H30	
PRÉSCOLAIRE 3-4	30 MIN	SAMEDI 10H15	
PRÉSCOLAIRE 5	30 MIN	SAMEDI: 10H15	
NAGEUR 1	30 MIN	SAMEDI: 8H45, 11H00	
NAGEUR2	30 MIN	LUNDI: 17H15 SAMEDI: 9H30	
NAGEUR 3	45 MIN	MARDI: 17H15 DIMANCHE: 9H00	RÉSIDENT: 56$ NON-RÉSIDENT: 70$
NAGEUR 4-5	45 MIN	DIMANCHE: 10H00	
NAGEUR 6	45 MIN	DIMANCHE: 11H00	
CLUB AD'EAU	1 H	LUNDI: 17H15	RÉSIDENT: 64$ NON-RÉSIDENT: 80$
COURS PRIVÉS	30 MIN/45MIN	SAMEDI: 11H45 DIMANCHE: 12H30	VARIE SELON LA DURÉE DU COURS

BUDGET 2024

Revenus	Prévisions 2024	Budget 2023	Écart en %	Écart en $
Taxes	7 091 384 $	6 820 648 $	3.97%	270 736 $
Compensations tenant lieu de taxes	432 266 $	425 266 $	1.65%	7 000 $
Services rendus aux organismes municipaux	73 300 $	71 500 $	2.52%	1 800 $
Autres services rendus	217 930 $	209 250 $	4.15%	8 680 $
Imposition de droits	328 000 $	312 000 $	5.13%	16 000 $
Transfert	431 122 $	250 456 $	72.13%	180 666 $
TOTAL	**8 574 002 $**	**8 089 120 $**		**484 882 $**

Revenus	Prévisions 2024	Budget 2023	Écart en %	Écart en $
Administration générale	1 386 049 $	1 295 288 $	7.01%	90 761 $
Sécurité publique	911 277 $	856 984 $	6.34%	54 293 $
Transport	1 320 804 $	1 300 906 $	1.53%	19 898 $
Hygiène du milieu	1 268 710 $	1 192 888 $	6.36%	56 265 $
Santé et bien-être	65 950 $	53 050 $	24.32%	12 900 $
Aménagement, urbanisme et développement	486 266 $	415 569 $	17.01%	70 697 $
Loisirs et culture	1 969 021 $	1 789 388 $	10.04%	179 633 $
Frais de financement	396 655 $	350 204 $	13.26%	46 451 $
Conciliation à des fins fiscales	769 270 $	834 843 $	-7.85%	(65 573) $
TOTAL	**8 574 002 $**	**8 089 120 $**		**465 325 $**

Voici un résumé des taux de taxes pour l'année 2024

Année du budget	2024	2023		variation $
Taux de la taxe foncière	1.050 $	1.040 $		0.01 $
Taux non résidentiel (commercial)	1.774 $	1.756 $		0.02 $
Taux industriel	1.873 $	1.854 $		0.02 $
Aqueduc résidence	212.00 $	210.00 $		2.00 $
Aqueduc saisonnier	159.00 $	157.50 $		1.50 $
Aqueduc piscine	53.00 $	52.50 $		0.50 $
Aqueduc ferme	318.00 $	315.00 $		3.00 $
Aqueduc unité animale (ferme laitière)	9.00 $	6.00 $		3.00 $
Ordures/recyclage/organique résidence	249.00 $	245.00 $		4.00 $
Ordures/recyclage/organique saisonnier	249.00 $	245.00 $		4.00 $
Ordures/recyclage ICI	577.00 $	500.00 $		77.00 $
Ordures ferme	375.00 $	325.00 $		50.00 $
Vidange de fosse septique annuelle	72.00 $	67.00 $		5.00 $
Vidange de fosse septique saisonnière	36.00 $	33.50 $		2.50 $
Égout/ass. des eaux	212.00 $	210.00 $		2.00 $
Taxe spéciale/vidange des bassins	15.00 $	15.00 $		- $

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISTIONS

Adopté à la séance extraordinaire du 18 décembre 2023

Projet	Financement	2024	2025	2026	TOTAL
Administration		**- $**	**- $**	**- $**	**- $**
Transport		**225 000 $**	**350 000 $**	**- $**	**575 000 $**
Rétrocaveuse	**Fonds de roulement**	225 000 $			**225 000 $**
Camion de déneigement	**Règlement d'emprunt**		350 000 $		**350 000 $**
Rues et routes rurales		**4 000 000 $**	**50 000 $**	**- $**	**4 050 000 $**
3e Rang Ouest et Est / Rte St-Isidore	**Règlement d'emprunt**	1 000 000 $			**1 000 000 $**
	Subvention PAVL	3 000 000 $			**3 000 000 $**
Éclairage route rurale Lac-à-la-Croix	**Règlement d'emprunt**		50 000 $		**50 000 $**
Développement de terrains		**100 000 $**	**2 900 000 $**	**- $**	**3 000 000 $**
Développement de terrains résidentiels	**Nouveau Règlement d'emprunt**	100 000 $	2 900 000 $		**3 000 000 $**
Eaux usées et eau potable		**2 460 000 $**	**1 000 000 $**	**1 000 000 $**	**4 460 000 $**
Réfection égout et aqueduc - rue Saint-André	**Règlement d'emprunt**	300 000 $			**300 000 $**
	Subvention TECQ	2 000 000 $			**2 000 000 $**
Déphosphatation	**Subvention PRIMEAU**	128 000 $	800 000 $	800 000 $	**1 728 000 $**
	Règlement d'emprunt	32 000 $	200 000 $	200 000 $	**432 000 $**
Aréna		**- $**	**1 200 000 $**	**- $**	**1 200 000 $**
Système de réfrigération fin $C^{O}2$	**Subvention et participation de la Ville**		1 200 000 $		**1 200 000 $**
Rigolet - MAJ du site complet		**350 000 $**	**275 000 $**	**50 000 $**	**675 000 $**
Réaménagement des accès au site	**FRR à 80% - regl emprunt**	300 000 $			**300 000 $**
Nouveau pavillon sanitaire et fosse	**Subvention**		275 000 $		**275 000 $**
Rénovation des surfaces du bâtiment principal	**Règlement emprunt**			50 000 $	**50 000 $**
Relier les bâtiments à la fibre optique	**Subvention FFR-4**	50 000 $			**50 000 $**
Bâtiments, infrastructures et autres		**- $**	**200 000 $**	**280 000 $**	**480 000 $**
Arboretum - Zones humides	**Subvention ou**			280 000 $	**280 000 $**
Infrastructure au loisir (Pumptrack,skate en béton ou pickleball)	**Subvention**		200 000 $		**200 000 $**
GRAND TOTAL		**6 785 000 $**	**5 700 000 $**	**1 280 000 $**	**13 765 000 $**

ATELIER SUR L'HABITATION POUR LES PERSONNES AÎNÉES

15 FÉVRIER 2024 DE 13H À 16H
HÔTEL DE VILLE (87 RUE SAINT-ANDRÉ)

Vous êtes une personne aînée et l'habitation est au cœur de vos préoccupations ?
Vous vous demandez quelles sont les différentes options qui s'offrent à vous ?

Bénéficiez **gratuitement** de l'atelier « S'offrir un meilleur choix d'habitat et de milieu de vie », d'Espace MUNI.

Cet atelier permettra de réfléchir collectivement sur les solutions disponibles pour le logement aîné dans notre Ville.

Inscription
Veuillez confirmer votre participation à Marick Noël :
Téléphone : 418 349-2060, poste 4419
noel.marick@ville.metabetchouan.qc.ca

camp de jour municipal
MÉTABETCHOUAN - LAC-À-LA-CROIX

CAMP DE JOUR 2024

INSCRIPTION DES ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS

En prévision de la saison estivale 2024 et par souci de qualité du service, la Ville désire identifier les enfants aux besoins particuliers qui veulent participer à un Camp de jour pour l'été 2024. Ainsi, vous avez jusqu'au 31 mars 2024 pour communiquer avec le Service des loisirs pour procéder à votre inscription et à l'identification de vos besoins.

JOURNÉE DE LA
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du 12 au 16 février aura lieu la 20e édition des Journées de la persévérance scolaire ! Pour célébrer, nous aurons un concours sur nos réseaux sociaux pour encourager les élèves du secteur à continuer leurs études. Surveillez notre page Facebook pour plus de détails !

CHEVALIERS DE COLOMB
LAC-À-LA-CROIX 9841

Remerciement à toute la population qui a participé à la collecte de la Guignolée de Lac-à-la-Croix. Un merci bien spécial à l'Épicerie Val-Éric qui a pour cette collectée fait le don d'une Air Fryer. Le tirage fut remporté par Mme Charlotte Gagné. Cette collecte nous a permis de remporter un très important montant de 506 $. Cet argent a été redistribué dans le secteur de Lac-à-la-Croix.

Encore une fois Merci
Régis Tremblay, Grand Chevalier

La Guignolée 2023

LE POUVOIR D'AIDER

La Guignolée 2023 organisée par Les Services Secours Métabetchouan a une fois de plus été couronnée de succès grâce à la générosité des citoyens et des entreprises du secteur de Métabetchouan.

Cette opération, qui s'est déroulée le 14 décembre 2023, a permis aux bénévoles des Services Secours Métabetchouan d'apporter du réconfort et de la chaleur aux familles et concitoyens dans le besoin de notre communauté.

En effet, cette opération joue un rôle essentiel en répondant aux demandes de dépannage alimentaire tout au long de l'année, et particulièrement pendant les fêtes. Cette année, plus de 50 familles se sont inscrites pour recevoir leur panier de Noël. Malheureusement cela représente une légère hausse par rapport au nombre de familles inscrites de l'année passée.

Nous tenons à souligner que cette opération ne pourrait être possible sans la contribution importante des entreprises, des commerçants, des citoyens et des citoyennes de Métabetchouan.

Le conseil d'administration tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la préparation des paniers de denrées et dans leur livraison aux familles du secteur de Métabetchouan.

Il est important de rappeler que les bénévoles des Services Secours Métabetchouan continuent à travailler toute l'année pour venir en aide aux familles et aux personnes démunies.
En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le 418-349-2121.

CROIX-ROUGE

Quoi faire avant un incendie résidentiel

Alors que les incendies résidentiels peuvent se produire en tout lieu et en tout temps, ils sont plus susceptibles de survenir en hiver. La meilleure façon de se protéger et de protéger sa famille en cas d'incendie consiste à prendre les mesures suivantes :

- Vérifions régulièrement le fonctionnement des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ne retirons JAMAIS les piles.
- Mémorisons et mettons en pratique notre plan d'évacuation.
- Sortons et **RESTONS DEHORS** — ne revenons JAMAIS dans un bâtiment en feu.

Avant l'incendie

- La meilleure manière d'être en sécurité est d'établir un plan d'urgence.
- Installons des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone à chaque étage de sa maison. Testons-les régulièrement et remplaçons les piles deux fois par année, au moment de changer l'heure (en mars et en novembre). Expliquons à nos enfants à quoi servent les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone et de quoi faire si l'alarme retentit.
- Assurons-nous que tous les membres de notre famille savent où se trouvent les extincteurs.
- Ramonons la cheminée au moins une fois par année.
- Comment prévenir les incendies :
    - Nettoyons les cheminées annuellement.
    - Plaçons les objets inflammables à au moins un mètre des sources de chaleur comme les chaufferettes, les foyers et les poêles à bois.
    - Ne fumons jamais au lit.
    - Ne laissons jamais de chandelles allumées sans surveillance.
    - Ne nous laissons pas distraire quand nous cuisinons etgardons toujours un œil sur la cuisinière.
- Expliquons aux enfants les dangers du feu et gardons les allumettes et les briquets hors de leur portée.
- Mettons régulièrement notre plan en pratique.
- La plupart des incendies résidentiels surviennent pendant la saison hivernale, soyons prudents.

Un hiver en toute sécurité

Denyse Gagnon, présidente
Croix-Rouge Lac–Saint-Jean-Est

Maison des jeunes L'Évolution de Métabetchouan et de Lac-à-la-Croix

Bon début d'année 2024 !

Voici les activités qui ont eu lieu en décembre et janvier :

- Tous nos mercredis "Cuisine"
- Souper de Noël et quilles à Alma
  Merci à tous nos jeunes participants, ce fut un succès.
- Soirée de Noël, jeux et films
- Souper hamburgers
- Glissade au Mont Lac Vert
- Vitrine de Saint-Valentin
- Soirées jeux de société + soirées discussions + soirée marche

Nous avons fait un arbre à vœux en face de la mairie et à l'Arboretum, le but était de donner à la population un peu de magie, une décoration de Noël (faite par nos jeunes) et la chance de faire un vœu. Soyez à l'affût, nous le referons l'an prochain.

Merci à tous nos jeunes participants qui, durant deux semaines, ont fabriqué 90 cartes de Noël pour distribuer aux personnes âgées du CHLSD et de la Villa du Presbytère. Merci aussi à nos jeunes qui ont fait 60 biscuits qui ont été distribués gratuitement à la population au marché de Noël qui se déroulait le samedi 16 décembre. Tous les petits gestes comptent.

Les activités à venir sont les suivantes :

- Vendredi 2 février : Patinage libre à l'aréna
- Semaine du 4 au 10 février : Semaine de prévention du suicide Kahoots sur le thème
- Mercredi 7 février : Fabrication de brochettes de fruits et coulis
- Semaine du 12 au 16 février : Semaine des mots gentils
- Mercredi 14 février : Atelier de prévention avec travail de milieu et fondue au chocolat
- Vendredi 16 février : Après-midi au Festival des glaces à Saint-Gédéon
- Vendredi 16 février : Souper et atelier de prévention sur la vapoteuse
- Vendredi 23 février : Patin à Lac-à-la-Croix et feu extérieur.
- Samedi 2 mars : Carnaval de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Nous vendons des hot-dogs, nous avons besoin de jeunes bénévoles.

Venez voir les activités que nous ferons dans la semaine de relâche qui est du 4 au 10 mars.

- Bora parc, laser tag à Chicoutimi, Zoo de Saint-Félicien, etc.

Le voyage à Québec aura lieu à la fin mai ou au début juin. La date est à confirmer, venez donner vos idées. Renseigne-toi, inscris-toi. Pour financer ton voyage, il y aura des cartes à gratter.

Nous devons dire un aurevoir à notre animatrice Danika et la remercier pour son beau travail. Bonne chance dans tes nouvelles aventures!

Bienvenue à Roxanne Lemay, notre nouvelle recrue !

Vous ne savez pas quoi faire de vos canettes? Eh bien! les deux Maisons de Jeunes se feront un plaisir de les recycler pour vous. Vous pouvez venir les porter à l'une ou l'autre des Maisons des Jeunes ou téléphoner directement à la M.D.J. et c'est avec plaisir que nous passerons les prendre. MERCI !

Surveillez notre page Facebook pour la liste des différentes activités offertes durant la saison ou pour tous changements aux activités.
https://www.facebook.com/Maison-des-jeunes-de-MétabetchouanLac

Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean · Regroupement des Maisons des Jeunes du Québec – Membre officiel · Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean · Québec

Nancy Lavoie, coordonnatrice
Audrey, Emma, Laury, Noémie, Nora, Marylie, Rose et Roxanne,vos animatrices.

Pour la Saint-Valentin, pourquoi ne pas offrir des chèques-cadeaux de la Popote roulante à vos parents ou amis qui vous sont chers ? Une belle attention qui leur procurera un peu de répit ou favorisera leur maintien à domicile

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes de 65 ans et plus
- Personnes ayant des problèmes de santé temporaires ou permanents
- Les personnes handicapées ou vivant de l'isolement social et ayant de la difficulté à s'alimenter convenablement

Quel est le service offert aux résidents de notre municipalité ?

Le service bénévole de livraison de repas à domicile est offert deux fois par semaine, les mardis et jeudis, au coût de 8 $ (soupe, repas principal et dessert).

Vous désirez avoir plus d'informations ou pour vous inscrire ? Communiquez avec Josée au 418 720-4669.

TRAVAIL DE MILIEU
SECTEUR SUD

RETOUR

L'équipe du Travail de milieu Secteur Sud est maintenant de retour du congé des fêtes. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une belle année 2024 avec tout ce que vous désirez.

Voici notre aide-mémoire qui vous permet de connaître nos services. N'hésitez pas à nous écrire ou à nos appeler pour plus d'information.

Pour 2024, le service a quelques projets en vue dont,

- La création d'un site web
- La conférence du Secteur Sud (détails à venir)
- Kiosques dans les journées et semaines thématiques : celles qui s'en viennent pour le mois de janvier et février sont :
  - Bell cause pour la cause
  - Semaine d'un Québec sans tabac
  - Semaine de la Persévérance scolaire
  - Journée sans téléphone cellulaire
  - Journée de la santé sexuelle
  - Journée sans Facebook
- La semaine de relâche et ses activités
- Ateliers dans les écoles et MDJS
- Plein de beaux projets et un autre été mémorable

Tu as toi-même des projets ou des idées que tu voudrais accomplir dans ta communauté ? Fais-nous-en part et nous pourrons t'aider avec plaisir !

Bon retour à l'école et au travail à tous !

Activité d'hiver aux Saguenéens

Puisque certains d'entre vous avaient mentionné l'intérêt d'aller aux Saguenéens cet hiver, demandez et vous recevrez qu'on dit hihi ! L'inscription se fait auprès de Lara, Savana, Jennifer ou Alisann en message privé sur Facebook ou en personne. Vous devez vous inscrire et donner votre 2 $ avant le 25 janvier.

Nous avons bien hâte de passer une belle soirée avec vous ! ☺

Le Club des Aînés de Métabetchouan inc.

Bonjour à vous tous, chers membres. On vous souhaite, de la part du conseil d'administration, une excellente année 2024, entourée de joie, de bonheur et surtout de bonne santé.

Un immense merci à nos commanditaires qui ont bien voulu contribuer pour de magnifiques cadeaux lors de notre souper de Noël. C'est très apprécié.

Accommodation Métabetchouan (Shell)
Alma Toyota
Boutique Georges Gimaiel
Bijouterie L. Perron
Clermont Le Bottier
Construction et Excavation R.D.
Coiffure et Esthétique Fantasya
Dépanneur Métabetchouan Maestro
Familiprix Isabelle Bouchard-Maude Morin
IGA Régnier
Lyne Sénéchal (création privée)
Linda Bernier et Dorrens Guay
Marché Alimentation Val-Eric
Napa Autopro-Lajoie Auto
QTL et Phyl Liquide
Restaurant Coco-Rico
Restaurant-Motel Le Rond-Point
Resto Le Rigolet
Salon de coiffure Loana
Salon de coiffure Claude et Johanne
Structure MAM
Tim Horton

Souper/soirée 17 février 2024 (St-Valentin)

Le prochain souper aura lieu le samedi 17 février au Séminaire M.R.C. Le coût est de 40 $ pour les membres et 45 $ pour les non-membres.
Date limite pour l'achat des cartes : lundi 12 février

Brunch musical :

Pour toute la population, le samedi 16 mars, il y aura un brunch musical avec Denis Côté à la cafétéria du Séminaire M.R.C. Le brunch (assiette brunch) sera servi de 10 h à midi. Par la suite, ce sera le spectacle avec M. Denis Côté, bien connu du public. Coût des billets : 30 $ incluant l'assiette brunch ou 20 $ juste le spectacle.

La date limite pour l'achat de billets est le lundi 11 mars.
Apportez vos consommations (bière, vin et spiritueux).

Souper-spectacle au Calypso de Jonquière avec Steeve Desgagné (Elvis)

Il y aura, le **24 mai prochain**, le souper spectacle au Calypso et le transport par autobus. Le tout au coût de 80 $ pour les membres et 90 $ pour les non-membres. Le tout inclut le transport aller-retour, le souper et le spectacle.

Date limite de réservation et paiement :
le 27 février (très important), car le Calypso, après cette date, l'ouvre à tout le public.

Pour toutes ces activités, pour informations ou achat de billets, communiquer avec :

- ✓ Guylaine Lavoie 418 480-7611
- ✓ Nadine Plourde 418 720-9884
- ✓ Nancy Maltais 418 349-8702

Jeu de poches

Nous vous invitons tous les mardis à compter de 13 h au local des aînés, pour jouer aux poches. Cela est gratuit et tout à fait amical, il n'y a aucune compétition. Pour inscription ou information, veuillez communiquer avec **Mme Denyse Duchesne au 418 349-8628.**

Au plaisir de vous rencontrer à ces activités.
Guylaine Lavoie, secrétaire

École Jean XXIII Un beau cadeau de Noël !

Grâce à la contribution financière des membres des Chevaliers de Colomb de Lac-à-la-Croix, les élèves de maternelle 4 ans et 5 ans de l'école Jean XXIII ont reçu un magnifique cadeau de Noël ! Chaque enfant a rapporté à la maison un nouvel ami, Éthos le lézard thérapeutique. C'est le compagnon idéal pour développer le plein potentiel des enfants en permettant d'adopter des rituels bénéfiques, de diminuer le stress et l'anxiété et de permettre une saine gestion des émotions. Un énorme merci à M. Régis Tremblay d'avoir accepté ma demande avec autant d'enthousiasme !

Caroline Tremblay, *Enseignante maternelle École Jean XXIII*

Pour en savoir plus sur les fonctions thérapeutiques d'Éthos, voir le lien ci-dessous : https://impactpleineconscience.ca/ethos/

LES ORGANISMES

Filles d'Isabelle
Cercle Saint-Ludger

La prochaine réunion est le mardi 7 février à 13 h 30 au sous-sol de l'église. Il est également le temps de payer votre cotisation annuelle.

Bienvenue à toutes!

SERVICES AUX PARTICULIERS
& TRAVAILLEURS AUTONOMES

DÉCLARATION DE REVENUS

MARIE-HÉLÈNE SAVARD

265, RUE ST-ANDRÉ
MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX (QC)
G8G 1W6

418-719-3968
impotmhs@gmail.com

SERVICE PROFESSIONNEL ET RAPIDE

PLUS DE 8 ANS D'EXPÉRIENCE

Rendez-vous obligatoire pour la nouvelle clientèle pour l'ouverture du dossier

CHRONIQUE AGRICOLE

Bien manger et économiser

Notre facture d'épicerie est de plus en plus salée, mais est-ce possible de la réduire tout en continuant de bien manger? Allons magasiner ensemble.

1- Faire une liste d'épicerie et s'y tenir !

Planifions nos achats tout en nous tenant à l'essentiel et évitons le gaspillage.

2- Mangeons avant d'aller à l'épicerie :

Aller faire l'épicerie, le ventre vide, c'est connu : nous achèterons toutes sortes de collations dont on n'a pas réellement besoin.

3- Soyons à l'affût des rabais :

Faisons une liste d'épicerie en ayant en tête les aliments en rabais de la semaine. Procurons-nous les circulaires ou suivons les réseaux sociaux pour être à l'affût des meilleures offres du moment.

4- Faisons l'épicerie sans les enfants :

Amener ses enfants à l'épicerie pourrait nous coûter plus cher. C'est en faisant la crise du bacon ou en nous faisant de beaux yeux que souvent nous achetons des collations inutiles.

5- Achetons en vrac :

Lorsque c'est possible, nous réalisons des économies sur certains produits en achetant en vrac. Plusieurs épiceries offrent maintenant du vrac.

6- Faisons des provisions :

Les rôtis de porc sont en spécial. Pourquoi ne pas faire des provisions et les congeler? De plus, vous pourrez vous cuisiner du porc effiloché ou des nouilles au porc. Quel délice !

7- Achetons des produits de saison :

Nous vivons au gré des saisons et lorsque l'été se pointe le nez, priorisons les fruits et les légumes de saison. C'est le meilleur temps d'en manger, car ils sont savoureux, d'une grande qualité et produits dans le plus grand respect de l'environnement.

8- Prenons plaisir à manger des produits d'ici :

C'est beaucoup plus important que jamais de soutenir les agriculteurs et les agricultrices qui œuvrent sans relâche et avec passion. Acheter local, c'est un investissement. Le plus beau cadeau que l'on peut faire à ces entrepreneurs D'ICI, c'est d'acheter et de consommer un produit et un aliment D'ICI. C'est aussi un cadeau pour nous et un plaisir de déguster l'agriculture dans notre assiette !

Alors, consommons nos aliments locaux préférés et continuons de manger sainement. Et en plus, c'est si bon.

Denyse Gagnon

Fernand Hamel; administrateur, Bruno Boulet : secrétaire-trésorier, Réjean Gagnon : administrateur, Gilles Potvin : administrateur, André Bouchard : vice-président, Sylvain Boudreault : administrateur
À genou devant de gauche à droite : Fernand Bilodeau : président et Yanick Bélanger : administrateur des activités

10 FÉVRIER

Sensationnel Tournoi de Palet Américain

17 FÉVRIER

- Activité de St-Valentin
- Challenge Hockey Visez Juste!
- Succulente tire d'érable

24 FÉVRIER

Les plaisirs d'hiver

Activités organisées par la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

- Initiation au patin
- Jeux gonflables
- Breuvages / collation

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2023-2024

Fernand Bilodeau	Président	418 550-3005
André Bouchard	Vice-président	418 550-0041
Bruno Boulet	Secrétaire-Trésorier	418 349-2136
Gilles Potvin	Gestion du site et sécurité	418 487-2905
Sylvain Boudreault	Gestion du site et sécurité	418 669-8649
Yanick Bélanger (Mike PopFly 😜)	Activités	418 719-2137
Réjean Gagnon	Logistique	418 349-2383

ADRESSE POSTALE

Village Famille sur glace
C.P. 3013
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Qc
G8G 2K4

ACTIVITÉS DISPONIBLES EN TOUT TEMPS

Location de la yourte (60$ 1 journée • 90$ 1 journée avec nuit)

Patinoire pour le hockey

Anneau de glace pour le patinage

Glissade

À NOTER

Les activités programmées peuvent changer de semaine selon la température

2 MARS

Festivités du Carnaval

Samedi 2 mars - Tournoi de Mini-Curling et autres activités

9 MARS

- Souper hot-dog
- Feux d'artifices

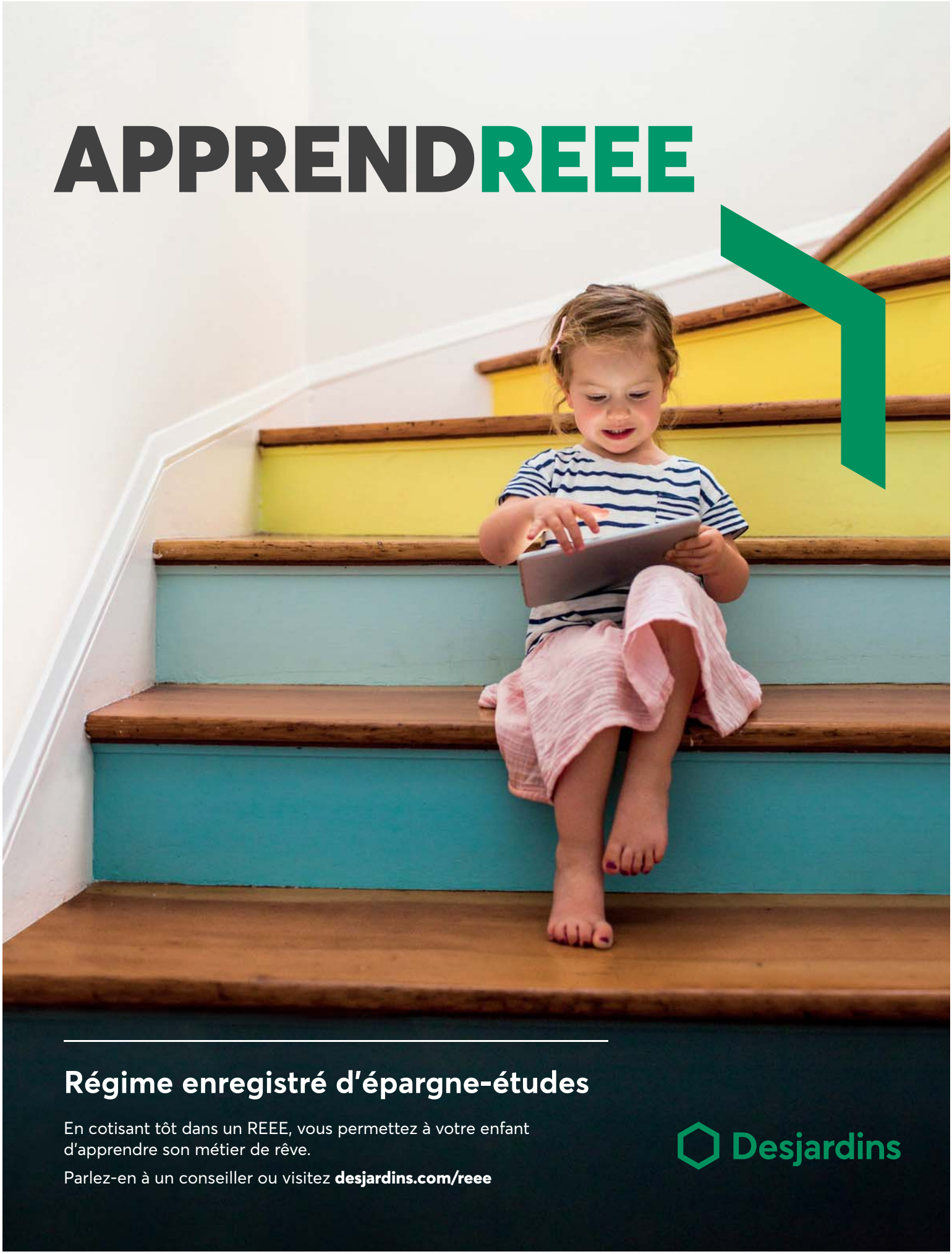
APPRENDREEE
Régime enregistré d'épargne-études
En cotisant tôt dans un REEE, vous permettez à votre enfant d'apprendre son métier de rêve.
Parlez-en à un conseiller ou visitez desjardins.com/reee
Desjardins